

# Médicaments d'ordonnance

Feuilles d'information sur les grandes questions de soins de santé

## Intégration des médicaments d'ordonnance dans le système de soins de santé du Canada

Dans son mémoire à la Commission Romanow, le Réseau œcuménique sur les soins de santé recommandait que les médicaments d'ordonnance soient reconnus comme une



composante entièrement financée de l'assurance-maladie. La Commission relève les disparités considérables, au Canada, dans le remboursement des coûts élevés des médicaments d'ordonnance.

En première réaction au problème, M. Romanow recommande la création d'un Transfert au titre de l'impact catastrophique des médicaments (un milliard de dollars, à compter de l'exercice 2004-2005). Dans le cadre du nouveau programme proposé, les provinces et les territoires recevraient des fonds additionnels permettant de couvrir les coûts des plans de médicaments d'ordonnance et de protéger contre l'impact « catastrophique » possible des coûts élevés des médicaments.

Au Canada, il apparaît un nouveau médicament d'ordonnance sur le marché tous les quatre ou cinq jours. Les ventes de médicaments au détail sont devenues la deuxième catégorie en importance (après l'hospitalisation) en ce qui a trait à l'ensemble des

dépenses reliées à la santé. À la lumière de ces faits, la Commission recommande la création d'une nouvelle Agence nationale des médicaments qui contrôlerait les coûts, évaluerait les médicaments nouveaux et existants, et assurerait la qualité et le rapport coût-efficacité de tous les médicaments d'ordonnance.

La Commission a également recommandé de dresser une liste nationale des médicaments d'ordonnance, pour assurer l'uniformité à travers le pays, assurer l'évaluation objective des médicaments et contenir les coûts. Son rapport a aussi recommandé de réexaminer certains aspects de la loi sur les brevets. La garantie de 20 ans accordée aux nouveaux médicaments d'ordonnance, qui permet l'accès exclusif au marché canadien, demeure l'objet de vifs débats au Canada. À la publication de son rapport, M. Romanow a déclaré qu'on avait besoin d'un tel réexamen des lois régissant les brevets de médicaments pour améliorer l'accès à des choix de coûts inférieurs.

**« La Commission croit qu'il faut entamer le processus d'intégration des médicaments d'ordonnance au régime d'assurance-maladie et que ce processus devrait s'insérer dans le cadre d'une stratégie à plus long terme visant à faire en sorte que tous les Canadiens bénéficient d'une protection complète en ce qui concerne les médicaments d'ordonnance. »**

Rapport final  
Commission sur l'avenir des soins de santé  
au Canada

### Entente entre les premiers ministres, 2003

L'Entente sur les soins de santé de février 2003 souligne que la couverture des médicaments onéreux constitue l'une de trois activités prioritaires de réforme. Aux termes de cette Entente, les ministres conviennent de faire en sorte que tous les Canadiens, où qu'ils habitent, aient un « accès raisonnable à la couverture des médicaments onéreux ».

La formulation de cette partie de l'Entente est cependant vague : on n'y établit pas clairement le montant maximum que paieraient les Canadiens pour cette couverture. En outre, l'Entente ne dit pas comment on pourrait structurer ce programme. Les provinces ont jusqu'en 2005 pour appliquer cette couverture.

L'Entente demeure muette sur les moyens de contenir les coûts des médicaments. Rien n'indique que les premiers ministres soient prêts à envisager l'établissement d'une nouvelle agence comme solution à ce problème.

Étant donné ce besoin de contenir les prix des médicaments, une décision du Comité de l'industrie de la Chambre des communes s'avère significative. Vers la fin de mars 2003, en effet, le comité votait l'ajournement sine die d'un examen

des brevets sur les médicaments recommandé par M. Romanow. Les membres libéraux du comité ont rejeté la proposition d'étudier les règlements régissant les brevets sur les médicaments qui permettent aux fabricants de médicaments d'origine de recourir aux tribunaux pour empêcher la mise en marché de versions génériques à prix inférieurs.

L'intensité de la pression publique a cependant amené le comité à changer d'avis, décidant de revoir les lois sur les brevets qui empêchent la mise en marché de médicaments à prix inférieurs. Ce réexamen est prévu pour le début de juin 2003.

### QUELQUES FAITS SUR L'ASSURANCE-MALADIE...

Augmentation des dépenses totales au titre de la santé, en pourcentage du PIB du Canada, de 1985 à 2000 : **0,8%**

Augmentation des coûts des médicaments d'ordonnance au Canada, de 1985 à 2000 (non ajustée) : **344 %**

Institut canadien d'information sur la santé

La présente feuille d'information fait partie d'un ensemble de ressources produites par le Réseau œcuménique sur les soins de santé. Le Réseau œcuménique sur les soins de santé est un projet de la Commission Justice et Paix du Conseil canadien des Églises. Il est formé de représentants de la Conférence des évêques catholiques du Canada, de l'Église évangélique luthérienne du Canada, de l'Église presbytérienne du Canada, de l'Église unie du Canada, de l'Association catholique canadienne de la santé et de Kairos : Initiatives œcuméniques canadiennes pour la justice.

Le Réseau organise des activités éducatives et a fait des représentations auprès du Comité permanent du Sénat sur les affaires sociales, la science et la technologie (<http://www.united-church.ca/jpc/healthcare/senatebrief.shtm>), de la Commission royale sur l'avenir des soins de santé (<http://www.cccce.ca/english/jp/index.html>) et de divers ministres de la Santé. Pour en savoir plus sur le Réseau œcuménique sur les soins de santé, veuillez contacter :

Le Réseau œcuménique sur les soins de santé  
La Commission Justice et Paix  
Conseil canadien des Églises  
159, promenade Roxborough  
Toronto (Ontario) M4W 1X7  
Tél. : (416) 972-9494 [www.ccc-cee.org](http://www.ccc-cee.org)

ou

Kairos - Initiatives œcuméniques canadiennes pour la justice  
129, avenue St. Clair Ouest  
Toronto (Ontario) M4V 1N5  
Tél. : (416) 463-5312 poste 237  
[www.kairoscanada.org](http://www.kairoscanada.org)